



BULLETIN N° 93

JANVIER/FEVRIER 2022

V.1
0,1 ST VINCENT-DE-BES

LE MOT DU MAIRE

J'avais espéré vous parler du ciel qui s'éclaircissait enfin après deux années de pandémie, du travail de notre conseil municipal qui, vague après vague a continué à mener à bien et à poursuivre nos projets. Du travail de nos services municipaux qui ont su jongler jours après jours avec des plannings largement impactés par la crise sanitaire. J'aurai aimé vous parler du plaisir que nous avons déjà à l'idée de nous retrouver prochainement fin mars lors de notre toute première réunion publique. Mais voilà, il semble que cette deuxième décennie ne veuille nous laisser aucun répit. Aujourd'hui, une nouvelle guerre vient de débiter aux portes de l'Europe et je suis glacé de voir ce fou brandir l'arme nucléaire à la face du monde. Aujourd'hui mon regard se tourne vers l'est, vers ce pays qui lutte pour sa survie à quelques heures de nos vies tranquilles. Aujourd'hui mon cœur est bleu et jaune.

Frédéric CAUSSIL

Maire de St Vincent de Barbeyrargues

Petit clin d'œil avec ce joli dessin de Léonie représentant la mairie, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à toute l'équipe municipale, ainsi qu'à toutes les Vincenottes et à tous les Vincenots.

Bien cordialement,

Léonie, Anthony, Carole et Grégory NOSJEAN



SOMMAIRE

**Vœux de la Municipalité et
de l'APE**

Page 3

LA PAROLE EST A VOUS...

Page 14

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Page 4

PENDANT LES FETES

Page 5

INFOS LOCALES

Pages 6 à 9

TRAVAUX DU VILLAGE

Pages 15

Annonces diverses

Pages 10 et 11

LA BOITE A LIVRES...

Page 16 et 17

Infos intercommunales

Pages 12 et 13

**MESSAGES
DIVERS ET
VARIES**

PAGE 18

Chers parents,
La nouvelle année est là et l'équipe de l'APE vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022 !



Nous sommes très heureux d'avoir mené plusieurs actions cet automne et au début de l'hiver, vous vous êtes fortement mobilisés pour nous accompagner et participer aux différents projets. Aussi, nous vous adressons encore un grand merci. Nous remercions aussi la municipalité de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, qui a mis tout ce qui était nécessaire à la disposition de l'APE.

Mais ce n'est pas tout... nous espérons poursuivre dans cette lancée, avec trois projets :

- le retour du carnaval en 2022
- une vente de livres avec la librairie Némó
- des olympiades au village

Pour le moment, rien n'est planifié, nous comptons sur vous pour nous aider à les mettre au point. Si vous souhaitez vous investir sur l'une, ou plusieurs, de ces actions, **merci de nous le faire savoir >> en vous inscrivant à ce Doodle <<**. Nous organiserons de petits ateliers pour organiser chacune d'entre elles. Par ailleurs, si vous souhaitez nous partager d'autres idées, n'hésitez pas non plus à nous en faire part, soit de vive voix, soit dans la boîte APE, dans laquelle vous pouvez glisser des remarques et des suggestions ou par mail à cette adresse.

Nous vous tiendrons informés de l'agenda des semaines à venir dès que possible.

--

A très vite !
L'équipe de l'APE.

C'est nouveau, le site de l'APE : <https://ape-svb.blogspot.com/>



A NOTER SUR VOS AGENDAS

« Le samedi 2 avril, une balade végétale contée d'environ deux heures sera assurée par Magalie Feuillas dans la proche garrigue du village. En alliant le palpable et l'imaginaire, cette conteuse botaniste nous présentera les vertus de quelques plantes, leurs histoires et certains contes s'y rattachant, ceci dans une perspective de rencontre intime avec le végétal. »



(Photo d'illustration de la sortie précédente de septembre 2021)

intime avec le végétal. »
dans une perspective de rencontre
et certains contes s'y rattachant, ceci
de quelques plantes, leurs histoires
botaniste nous présentera les vertus

Création de l'association Les Jardins de Saint Vincent : 1ère Assemblée Générale

L'association Les Jardins de Saint Vincent pointe le bout de son nez ! Suite à plusieurs réunions de travail autour de la création des statuts et du règlement intérieur, nous sommes heureux de vous convier à la première Assemblée Générale de l'association. Cette dernière visera notamment à élire les membres du collège d'administration. Ce sera aussi l'occasion de discuter du projet dans son ensemble et de réaliser les premières adhésions de l'association =)

*Nous vous donnons donc rendez-vous le **vendredi 11 mars 2022 à 18h à la salle Eugénie Dubois***

Sincères salutations

Groupe de travail Jardin partagé

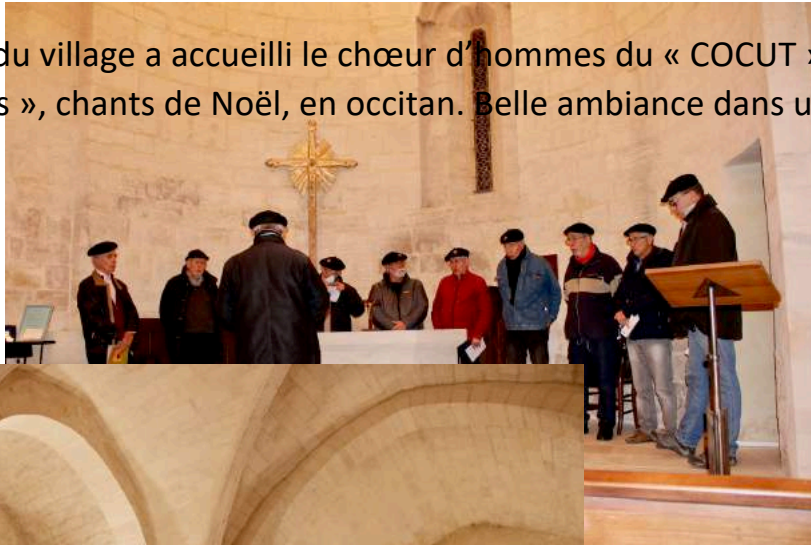
Pour toute information, contactez :

Paul Nougaret

06.20.95.46.42

PENDANT LES FETES

→ L'église du village a accueilli le chœur d'hommes du « COCUT », qui a interprété des « nadalets », chants de Noël, en occitan. Belle ambiance dans un magnifique lieu...



→ Il y a eu aussi le vernissage de l'exposition « **Regards** », qui marquait les 20 ans de l'association « Regard du vivant », et qui nous a permis de contempler plus de 80 photos éparpillées dans le village, mais aussi d'assister à de captivantes conférences. Les enfants de l'école en ont aussi profité...



INFO LOCALE

Plusieurs habitants semblent ignorer l'existence de la bibliothèque, qui a du réduire ses activités, il est vrai, durant la période « COVID ». Afin de remédier à ce petit souci, voici le parcours à suivre pour aller découvrir la richesse de notre (votre) bibliothèque...



1) Rue des écoles (face au terrain de boules)



2) Rue des aires



3) Rue de la Coste



4) Nous y sommes...



Jolie bâtisse...



Un rappel de la commission sociale

Souhaitant agir en toute transparence la commission sociale fait part de son étonnement : en 2021 les seules aides qui ont été demandées et attribuées concernent 8 « chèque-eau » (qui n'ont pas épuisé le montant attribué à la commune). Aucune aide personnelle n'a été demandée, alors qu'une provision avait été inscrite au budget 2021.

Nous rappelons que l'équipe de la commission sociale est disponible pour accueillir en toute DISCRETION, et CONFIDENTIALITE ceux de nos concitoyens qui auraient besoin d'un geste de solidarité face à des difficultés de budget.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou à en parler à un élu.

Christine Crépon, Fanny Bouys, Aline Champsaur, Annie Sauvaire, Frédéric Caussil

Un nouveau lave-vaisselle à l'école...

C'était Noël à la cantine, Emilie et Valérie ont réceptionné un nouveau lave-vaisselle qui améliore notablement leur travail... Ne reste plus qu'à refaire le carrelage, semble-t-il, pour que leur bonheur soit complet...



Nos agents techniques se forment à la taille et l'élagage...

C'est Sophie VALAT, arboriste-grimpeuse, qui a eu la tâche de former deux agents des services techniques du village : Damien et Anthony. Ils ont écouté et appliqué les consignes de Sophie, et sont à même d'entretenir les arbres de la commune. Une nouvelle corde à leur arc...



Un chêne remarquable sur le territoire.

Un magnifique chêne, situé chez un particulier, appelle à s'étendre dans son ombre tranquille...



Un exercice presque « grandeur nature » pour gérer un incendie

Le 01/02 à la salle des Crouzets d'Assas a eu lieu un exercice de simulation d'un plan d'action "incendie", auquel participaient Annie S, Bruno P, Michel G, Damien C et Michel P.

L'exercice était animé par des étudiants en master "Risques Naturels", qui l'avaient préparé avec les pompiers. Ces derniers ont participé à l'exercice, de même qu'une personne représentait le Préfet. Il y avait également Françoise Matheron et Thierry Alignan qui représentaient la Comcom, laquelle intervenait en coordination de la communication entre les communes concernées par l'incendie.

Nous avons donc été mis en situation d'élus en charge de collaborer avec les pompiers, les gendarmes, la préfecture et la Comcom, pour mettre en oeuvre la politique des Sdis. Cet exercice est intéressant et nécessaire, car il y a des règles à respecter qui n'obéissent pas à l'instinct. Par exemple, nous serions tentés de faire évacuer les habitants menacés, alors que la première consigne est de rester chez soi, toutes issues fermées; ce n'est que dans un deuxième temps quand les questions de circulation sont établies que l'on peut procéder aux évacuations sur ordre du Préfet.

Pour St Vincent, nous retenons de cet exercice que:

1. Notre conseil municipal devrait désigner un.e élu.e référent.e. et un.e suppléant.e. en cas d'absence. Cette personne coordonnera l'action municipale
2. Nous devrions avoir une liste des maisons isolées en zone forestière, avec les coordonnées des habitants en signalant les éventuels handicaps (motricité, surdité etc...). Ainsi ils pourront être contactés rapidement et prioritairement
3. Il faut peut-être étoffer le réseau communal des volontaires, qui peuvent être mobilisés en cas d'urgence.
4. Enfin quand on regarde la carte des risques incendie sur Assas et St Vincent, on se dit que ça manque un peu de panneaux préventifs dans nos forêts avoisinantes...

M.P.



Face au défi climatique, quelles solutions pour nos déplacements ?

La voiture électrique est-elle une solution ?

Qu'en est-il des matériaux utilisés pour la fabrication des batteries, de leurs performances et de leur durée de vie, des possibilités de recyclage, des perspectives dans l'avenir proche ?

MARDI 22 MARS à 18H,
Salle des Crouzets, ASSAS
conférence

« Batterie Li-Ion, qui es-tu vraiment ? »

Par Laure Monconduit et Moulay Tahar Sougrati,
chercheurs au CNRS

Conférence organisée par la mairie de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues et l'association Pierres rouges science



**ENTREE
GRATUITE**



"Notre concours de dessins est prolongé jusqu'au **16 mars** et notre **animation lecture aura lieu non pas le 16 février mais le 16 mars**

L'équipe de la bibliothèque"

N'hésitez pas à vous inscrire à la bibliothèque, il y a toutes les nouveautés ou presque, des BD, des Mangas, des polars, et de magnifiques « marque-page » en libre-service...





OFFRE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

De Mars à Septembre 2022



SENSIBILISATION DU PUBLIC AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES SITES NATURA 2000 DU TERRITOIRE DU GRAND PIC SAINT-LOUP

La CCGPSL recherche **deux volontaires** pour une mission de service civique dans le **domaine de la protection de l'environnement**.

Dans le cadre du programme européen « Natura 2000 », cette mission vise à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Il œuvre à la préservation d'habitats et espèces remarquables. Le territoire de la CCGPSL compte 4 sites naturels Natura 2000.

*Cette mission se déroule sur le territoire de la CCGPSL
Saint-Mathieu-de-Trévières (34 - Hérault)*

Mission

- De mars à septembre (7 mois)
- Lieu : Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup
- 28h/hebdomadaire
- Participation aux formations dispensées dans le cadre du service civique et formation PSC1.

Objectifs de la mission

Vous participerez, au sein du Service Aménagement du Territoire, à la sensibilisation et à l'information du public :

- Accompagner le déploiement de l'opération « Abris à chauves-souris » auprès des agriculteurs
- Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux sur le terrain
- Animer des activités pédagogiques tout public
- Assurer la fonction d'ambassadeur du service civique et de l'engagement des jeunes
- Réaliser, éventuellement, des supports de communication

Le volontaire sera force de proposition dans l'évolution de sa mission.

Profil

- Sensibilité en matière de préservation de l'environnement
- Un intérêt pour les sciences et vie de la terre
- Aisance à communiquer et à aller à la rencontre du public
- **Permis B obligatoire**



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sur le site : www.service-civique.gouv.fr
Service Jeunesse CCGPSL : 04.67.55.17.04

CANDIDATURE

CV + lettre de motivation : Par mail
Astrée MARTIN-THOMAS
a.martinthomas@ccgpsl.fr

Une information de la commission sociale



Un service de la Communauté de communes Grand Pic Saint Loup

Anonyme et gratuite, la **permanence d'avocats** permet à toute personne, en dehors d'un procès en cours, de connaître ses droits et ses obligations.

Consultation sur rendez-vous :

- **le 2ème mercredi du mois (matin)**
à l'Hôtel de la Communauté, Saint-Mathieu-de-Trévières
- **le 4ème lundi du mois (après-midi)**
à la Maison de service au public, Saint-Martin-de-Londres

> **Inscription : 04 67 55 87 27**

ATTENTION ATTENTION ! Une recrudescence de cambriolages semble se dessiner dans le village. Les petits garnements mal élevés ne semblent pas être sur ce coup, tant le modus operandi est digne de "pros"...Rien n'est abîmé ou cassé, seuls les bijoux intéressent les voleurs, pas de traces laissées...

Toujours est-il qu'il faut, en cas de cambriolage : 1) porter plainte en gendarmerie (plus ils auront de plaintes, plus ils agiront)

2) Informer la mairie pour les mêmes raisons (si l'on ne sait pas qu'il y a des cambriolages, on n'intervient pas...)

Devra-t-on installer des caméras ? Certains y pensent pour chez eux. Il semble en tout cas que l'extinction des lumières la nuit n'en soit pas uniquement la cause, car des cambriolages ont lieu de jour...Soyez vigilants et signalez tout comportement curieux ou inhabituel, parlez-en autour de vous.

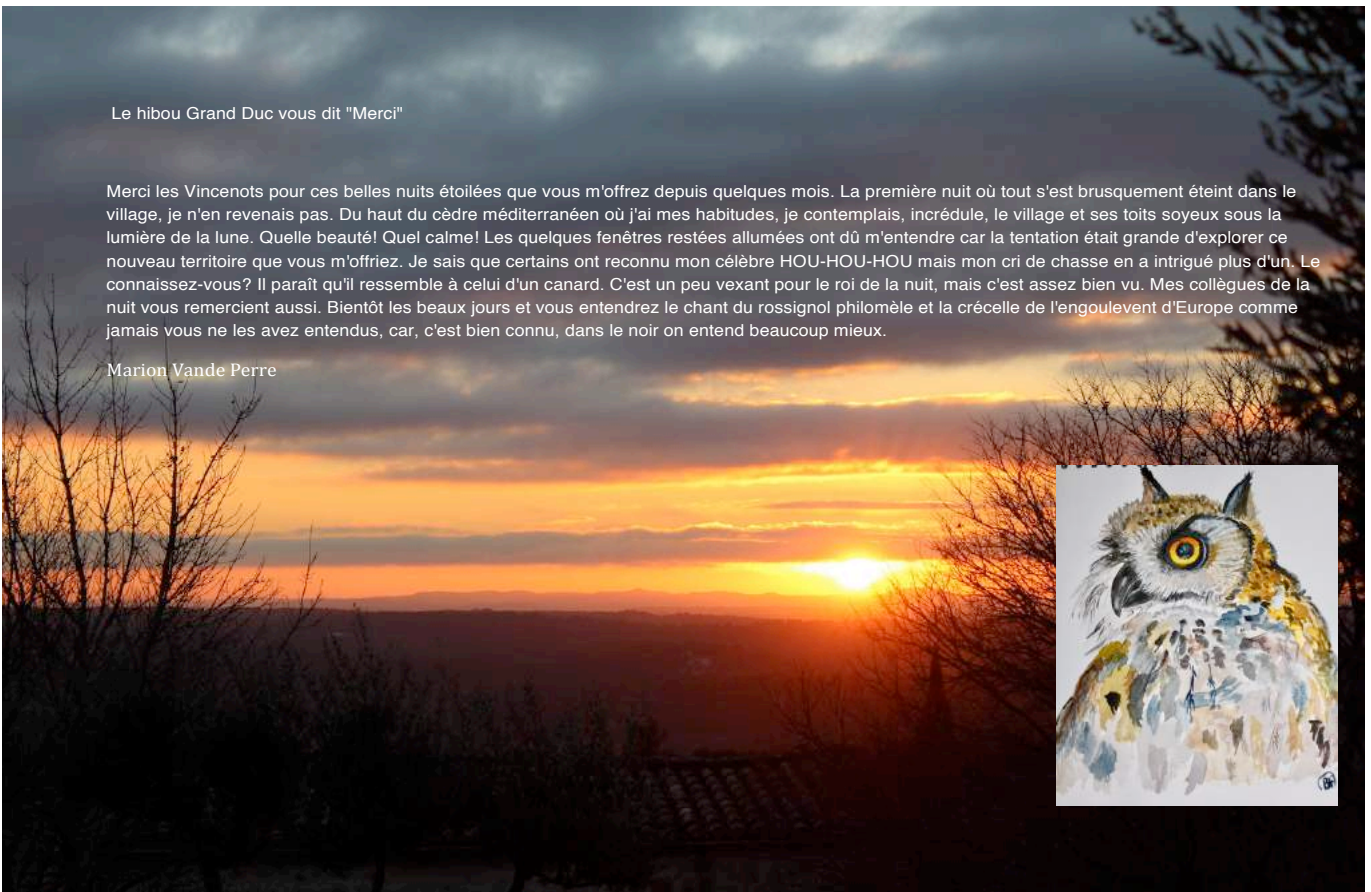


No Pasaran !

Le hibou Grand Duc vous dit "Merci"

Merci les Vincenots pour ces belles nuits étoilées que vous m'offrez depuis quelques mois. La première nuit où tout s'est brusquement éteint dans le village, je n'en revenais pas. Du haut du cèdre méditerranéen où j'ai mes habitudes, je contemplais, incrédule, le village et ses toits soyeux sous la lumière de la lune. Quelle beauté! Quel calme! Les quelques fenêtres restées allumées ont dû m'entendre car la tentation était grande d'explorer ce nouveau territoire que vous m'offriez. Je sais que certains ont reconnu mon célèbre HOU-HOU-HOU mais mon cri de chasse en a intrigué plus d'un. Le connaissez-vous? Il paraît qu'il ressemble à celui d'un canard. C'est un peu vexant pour le roi de la nuit, mais c'est assez bien vu. Mes collègues de la nuit vous remercient aussi. Bientôt les beaux jours et vous entendrez le chant du rossignol philomèle et la crécelle de l'engoulevent d'Europe comme jamais vous ne les avez entendus, car, c'est bien connu, dans le noir on entend beaucoup mieux.

Marion Vande Perre



Un jeune berger avait tendance à lever le coude un peu trop souvent. Il s'acquittait rapidement de ses tâches pour le soir retrouver ses copains au bar du village. Il finissait dans un drôle d'état et terminait la nuit sur le bord de la route. Un soir, c'est sous un **saule marsault** ou **saule des chèvres** qu'il s'effondra pour cuver.

Au petit matin, il était frais comme un gardon, pas de casquette plombée ni de démarche chaloupeuse... Il passa une très belle journée, repris sa mauvaise habitude le soir mais chercha pour s'endormir le saule magique, qui le vit s'éveiller le lendemain, sifflant comme un pinson.

Ce jeune berger venait de découvrir que l'écorce du saule marsault, riche en tannin, contient, comme celle de tous les saules, de la salicyline voisine de l'aspirine. Pendant son sommeil, il avalait de la sève qui lui remettait les idées en place.

Rassurez-vous, il cessa définitivement de boire, après être tombé éperdument amoureux de la fromagère.



TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Les plantations de Paul :



Le chemin de Garaste :



Chemin de Clapiers et route de Prades :





Un petit texte a été composé pour la circonstance...

L'Arrêt aux pages...

Bienvenue au lecteur, au promeneur ravi

Oubliant pour un temps malheurs et soucis,

Il trouvera ici au hasard d'une page,

Tout ce qui lui convient. Mais, quel que soit son âge,

Espérons qu'il ira à la bibliothèque

Afin d'y découvrir des trésors, des bijoux,

Laissant pour un instant clavier, objet « High-tech' »

Insouciant enfin, reposé, et tout doux.

Voilà pourquoi les livres ont encore de beaux jours,

Réservés à tous ceux prenant le temps de vivre

Etonnés et ravis de trouver dans les livres

Série noire, amour, et surtout de l'humour...

B.P



Le fonctionnement de la boîte à livres

Réprésentant deux livres ouverts (l'un accueillant les livres, l'autre la toiture), la boîte à livres est ouverte à tous. Chacun peut s'y arrêter pour consulter sur place (table et bancs vont bientôt être installés à proximité dans des endroits ombragés), mais aussi apporter des livres, ou en emprunter. Dans le respect des ouvrages bien sûr. Le but est bien évidemment d'amener les habitants à lire et à s'inscrire à la bibliothèque qui fourmille de pépites...

L'équipe de la bibliothèque passe régulièrement « faire du tri »...



1) Certains habitants ont émis le vœu de pouvoir bénéficier d'une aide informatique dans leurs démarches administratives, et il est vrai que cela peut parfois sembler pour le moins abscons...

- Nous nous demandons si un ancien informaticien (ou pourquoi pas un en activité) ne pourrait pas remplir ce service, soit à la bibliothèque, soit dans une salle communale, sous forme de permanence par exemple un après-midi par semaine ou quinzaine... ? La municipalité se chargerait de la communication. Merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

- Ceci dit, il existe un service de ce type, appelé France-services, sur lequel vous aurez des informations...

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services>

- Enfin, la Communauté de Communes peut aussi vous aider.

PETIT RAPPEL AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX « DE COMPAGNIE »

Merci de respecter les lieux fréquentés par les habitants et leurs enfants
Il y va du bien-être de tous et de ce qui fait que ce village est beau et que beaucoup aiment
y vivre...



Pour ceux qui surfent sur les réseaux sociaux, une page FACE BOOK intitulée « Vivre à St Vincent de Barbeyrargues » a été créée. Elle semble attirer un public grandissant, et elle permet surtout de donner des informations en temps réel, sans encombrer vos boîtes mail ou l'alerte INFO-Flash. Elle est (comme le site internet du village) mise à jour très régulièrement...



Petite détente en ces moments difficiles :

Un immeuble de grand standing va bientôt voir le jour sur l'esplanade...

Pose de la première pierre...le 1^{er} Avril 2022...



Mais la réalité des choses ne vous aura pas échappé...

LE BULLETIN

Direction de la publication :

Bruno PALLARES, Frédéric CAUSSIL

Rédaction : Bruno PALLARES



Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrargues

Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES :

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les Françaises et les Français **nés en Avril, Mai ou Juin 2006** Les sont tenus de se faire recenser en Mairie **à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans**. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Mars 2006.

En cette période de crise sanitaire du coronavirus COVID-19, nous demandons à toute personne concernée de se recenser via le site www.majdc.fr

Vous pouvez aussi télécharger directement sur le site internet de la commune www.saintvincentdebarbeyrargues.fr la notice individuelle à compléter, dans l'onglet « Démarches » puis « Etat Civil » puis « Recensement militaire – JDC ». Vous pourrez ensuite la retourner par mail à la Mairie à l'adresse suivante : mairie.st.vincent@wanadoo.fr accompagné des scans des justificatifs suivants : livret de famille, carte d'identité recto/verso et justificatif de domicile.

L'attestation de recensement vous sera remise directement dans votre boîte aux lettres et elle permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

LISTES ELECTORALES :

Les nouveaux habitants de la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales. La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales est entrée en vigueur le 1er janvier 2019. Cette réforme a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), et facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales. Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du Secrétariat de Mairie ou consulter le site www.service-public.fr

● *Correspondant Midi Libre*

Véronique TEMPIER

0613107461

Pour toute information que vous souhaiteriez faire paraître dans MIDI LIBRE...



Agenda

- **Vendredi 11 Mars** : Assemblée générale des Jardins Partagés
- **Mercredi 16 mars** : animation lecture et fin du concours de dessin à la bibliothèque
- **Mardi 22 Mars** : conférence à Assas, sur les batteries électriques
- **samedi 2 Avril** : balade végétale contée, par Magalie Feuillas, le matin
- **Samedi 2 Avril** : Carnaval dans le village
- **Jeudi 7 et vendredi 8 Avril** : vente de livres librairie Nemo, à l'école

N'hésitez pas à surfer sur le site du village : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Et une nouvelle page Face Book pour le village : <https://www.facebook.com/Vivre-%C3%A0-St-Vincent-de-Barbeyrargues-113364961123279/>

Pour tous nos échanges, pensez à nous communiquer :



vosre adresse mail.

& suivez les actus du St Vincent sur le site internet

